

		
<b>MER 01</b>	5 --- 22	0 --- 0
<b>JEU 02</b>	7 --- 22	0 --- 0
<b>VEN 03</b>	12 --- 15	11 --- 24
<b>SAM 04</b>	10 --- 15	6 --- 18
<b>DIM 05</b>	10 --- 16	5 --- 13
<b>LUN 06</b>	10 --- 18	1 --- 3

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

## Stades phénologiques

Plus généralement, le stade observé est "6-7 feuilles/ boutons floraux agglomérés". Quelques parcelles plus en retard sont au stade "4-5 feuilles étalées" (Mauzac, Merlot) et les plus avancées sont au stade "boutons floraux séparés" (Gamay, Chardonnay). L'avancement présente environ 7 j de retard par rapport à l'année dernière.

Deux épisodes de gel ont été recensés le 5 et 6 mai. Les dégâts les plus importants sont observés en fond de vallée. Les secteurs les plus touchés sont Cunac, Lagrave, Sénouillac et Giroussens.

Le cumul de pluie de la semaine dernière se situe entre 6 et 21 mm suivant les secteurs.

## MILДИОU

### Analyse de risque

#### Observation au vignoble:

Une toute première tache aurait été repérée il y a deux semaines sur un Chardonnay précoce sur le secteur de Sénouillac. Ailleurs, aucun symptôme n'est observé à ce jour.

#### Modélisation :

Sur les secteurs précoces la masse des oeufs est mure et la végétation est réceptive. A ce jour aucune contamination de masse n'a été déclenchée.

Un cumul de pluie compris entre 20 et 30 mm est nécessaire pour engendrer le déclenchement des contaminations de masse. Dans ces conditions la pression pourrait augmenter et devenir moyenne.

En secteurs tardifs la maturité de la masse des oeufs a été retardée, elle est annoncée pour cette semaine. Des contaminations peuvent se produire dès 20 mm.



### Préconisations

Surveillez les pluies annoncées en fin de semaine, les cumuls pourraient être importants et engendrer des contaminations de masse. Intervenez avant les épisodes pluvieux. Si vous êtes en fin de rémanence, il convient de reprotéger la vigne.

\* *Bouillie bordelaise RSR Disperss*, Frégate SC, Kocide 35 DF, Héliocuvivre, Cuproxat SC, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre

La dose de cuivre métal à prévoir :  
\*300 g/ha.

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

#### Alternatives

\**Romeo, cerevisane*, 0.25kg/ha

\**Bastid, Cos Oga*, 2L/ha

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

### A retenir

Des contaminations de masse sont possibles lors des prochaines pluies.

**BLACK-ROT****Analyse de risque****Observations:**

A ce jour, aucun symptôme n'est observé.

**Analyse de risque:**

La période de risque est en cours, chaque pluie peut être contaminante.

Les pluies des semaines précédentes ont pu engendrer des contaminations. Surveillez l'apparition des taches.

Les pluies annoncées pour la fin de semaine pourraient atteindre des cumuls importants.

**Préconisations**

**Intervenez en fonction des prévisions météorologiques et soyez vigilants sur les parcelles sensibles.**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**A retenir**

Des contaminations sont possibles.

**OIDIUM****Analyse de risque****Observations:**

Pas de symptôme à ce jour.

**Préconisation:**

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassée en tous secteurs. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année dernière ou sur les parcelles sensibles.

Sur les parcelles classiques le stade 17 ("boutons floraux séparés") qui marque le début de la période de sensibilité, se rapproche. A partir de ce stade il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

**Préconisations**

**Intervenir sur les parcelles sensibles et les plus précoces. Le stade "boutons floraux séparés" est imminent.**

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Les produits à base de soufre permettent la réalisation de traitements mixtes avec l'éryose et l'excoriose.

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Protéger les parcelles sensibles et les plus précoces.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Le vol peine à se terminer, des captures sont encore relevées. Aucune ponte n'a été recensée cette semaine.

**Analyse de risque**

Surveillez l'apparition des glomérules.

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

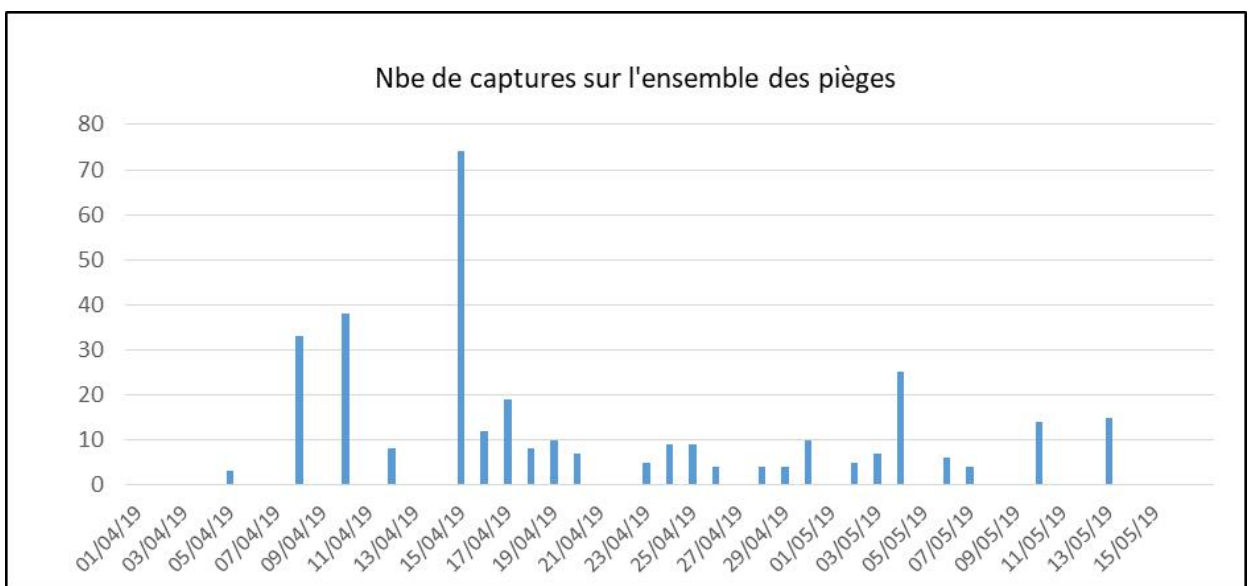
Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.



## ERINOSE

## Analyse de risque

**Observations**

Avec la croissance de la végétation les symptômes sont en diminution dans la majorité des parcelles.

**Symptômes**

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.



## Préconisations

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Surveillez l'évolution des symptômes.

## FLAVESCENCE DOREE

## Principe d'observation

Un dispositif de suivi des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de caler les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITIBIO.

## Situation au vignoble

A ce jour, aucune éclosion n'est recensée.

## CICADELLE VERTE

## Analyse du risque

**Observations:**

Les tous premiers adultes ont été recensés.

**Analyse de risque:**

A ce jour, le risque est nul. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

## Péconisations

Aucun traitement n'est à envisager, les interventions sont réalisées sur les larves uniquement.

Larve de Cicadelle verte



## DIVERS

Avec les températures froides, certaines parcelles de Duras, Syrah et Sauvignon jaunissent.

**Cervidés** : des dégâts sont recensés sur Amarens, Cahuzac sur vère, Castanet et Puycelsi.

**Phytoxicités** : ne pas confondre certains symptômes dus à des traitements réalisés sur les cultures voisines ou de l'épamprage chimique avec des taches de black-rot notamment.

**Acariose** : des symptômes ont été observés sur Duras, Muscadelle et Loin de l'oeil.

**Botrytis** : présence de quelques symptômes sur feuilles.



Prochain bulletin le 21 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

